



APPEL À CONTRIBUTION

Le centre de droit maritime et océanique (CDMO) de Nantes université a l'honneur de vous informer que le 2^{ème} numéro du 31^e volume (2025) de la revue neptunus est en cours d'édition pour une publication à la fin du 2^{ème} trimestre 2025.

NEPTUNUS est une revue juridique électronique du CDMO consacrée aux Droits Maritimes et fut la première revue juridique électronique française créée en 1994, à l'initiative de deux étudiants Jean Michel MORINIERE et Yvan JULIA. Jean-Michel MORINIÈRE, docteur en droit est devenu avocat et travaille actuellement à Dubaï. Yvan JULIA, franco-panaméen, travaille comme avocat à la Cour Suprême du Panama.

La revue accueille des articles (chroniques de jurisprudence, études synthétiques, notes d'actualité, tribunes) d'une longueur de 6 à 10 pages de préférence (Times 11, interligne continu). Ces articles peuvent provenir d'horizons divers : mémoires et/ou travaux personnels des étudiants du Master 2 Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques, ou étudiants "maritimes" non nantais, travaux de doctorants, docteurs, universitaires ou encore professionnels portant un intérêt au droit maritime et océanique. Les propositions d'articles doivent être transmises au CDMO.

Nouveauté : A partir de 2025, les membres du comité de rédaction attirent l'attention des auteurs sur l'intérêt de proposer des contributions portant sur des thématiques d'actualité de leurs choix¹.

Les mémoires de master 2 feront l'objet d'une sélection et seront publiés dans un numéro spécial à la fin de l'année.

Le comité de rédaction composé des membres titulaires et émérites décide de leur acceptation et de la composition des numéros de Neptunus. Les propositions en anglais et d'autres langues sont les bienvenues, comportant un résumé en français.

Pour le prochain numéro, les projets de contribution doivent être soumis au comité de rédaction au plus tard le 15 juin 2025 à l'adresse électronique : neptunus.cdm@univ-nantes.fr

¹ À titre d'exemple et **de manière non exhaustive** pour l'année 2025, des propositions portant sur l'intelligence artificielle et les activités maritimes et océaniques pourraient être appréciées.